



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Digital Media Holding SA**, Chemin Davel 18, 1009 Pully
2. Déclaration de faillite: 30.04.2015
3. Suspension de faillite: 06.08.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.09.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La société a pour but: l'exploitation d'un commerce de produits de luxe de toute nature, l'importation et l'exportation de tous produits ainsi que toutes prestations de service en matière commerciale et dans le domaine du consulting; le management en particulier dans le domaine des réseaux de publicité et de commerce digital; l'achat, la vente et la gestion de participation dans des entreprises en Suisse et à l'étranger.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois  
1800 Vevey

02329451

